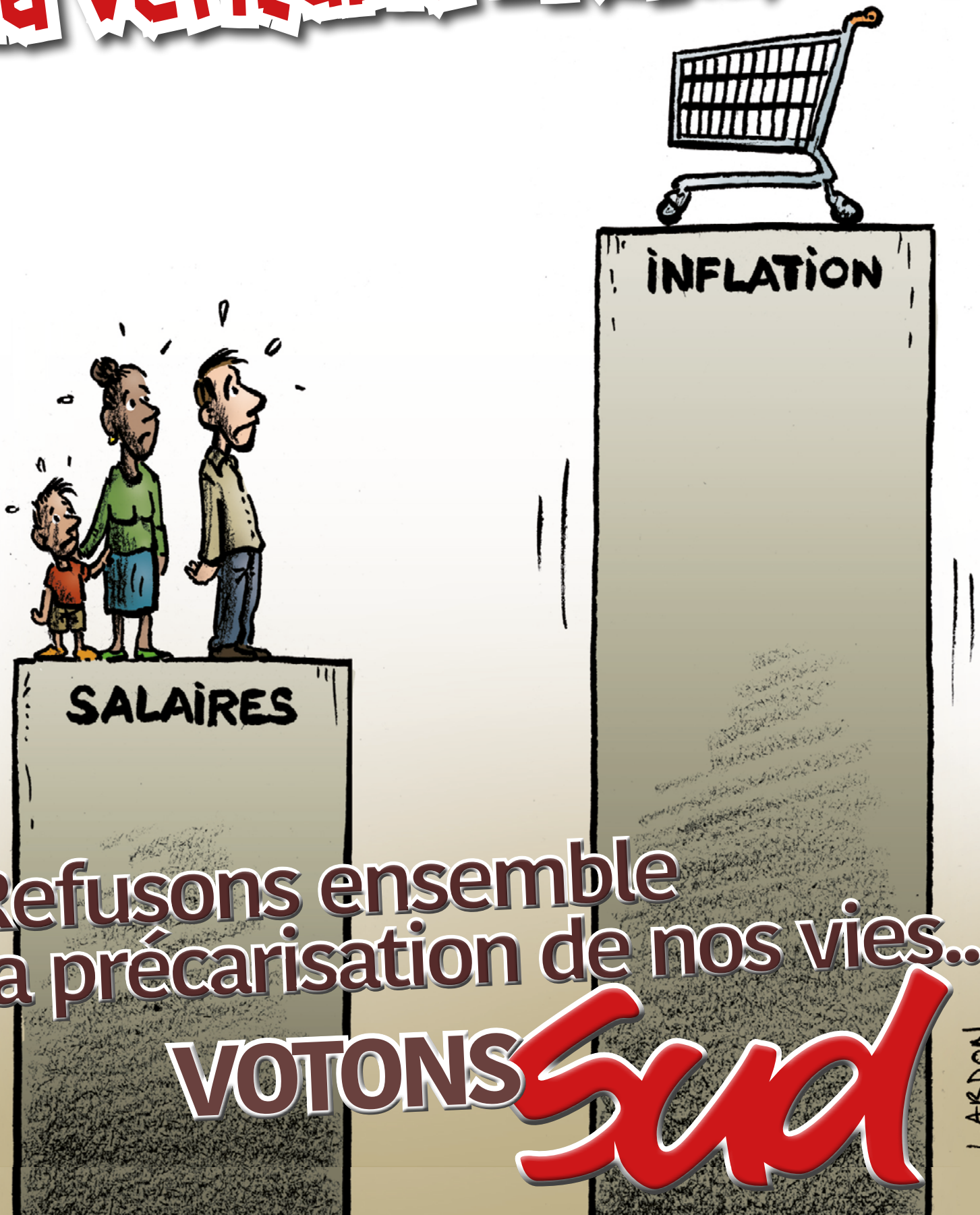
Augmentation des salaires... la véritable URGENCE !



Refusons ensemble la précarisation de nos vies...

VOTONS Sud



L'augmentation du Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance (SMIC) au 1er juin a mis en évidence la faiblesse des rémunérations des agent·es territoriaux·ales. Aujourd'hui, un million d'agent·es sont payé·es en dessous du SMIC !

Pour certain·es, il faudra jusqu'à 18 ans d'ancienneté avant d'avoir une augmentation du traitement indiciaire.

C'EST INACCEPTABLE !

Les différents gouvernements qui se sont succédés ont maintenu une austérité qui a continué à faire plonger le point d'indice par rapport à l'inflation.

-8% de pouvoir d'achat en 4 ans !

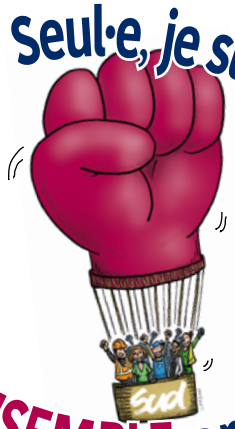
À Sud, nous sommes engagé·es et nous battons POUR :

- La refonte des grilles indiciaires, pour un vrai déroulement de carrière
- Une augmentation conséquente de 400 € pour toutes et tous
- Le traitement de base à 2000 € net
- La valeur du point d'indice indexée sur l'inflation
- L'intégration du régime indemnitaire égalitaire dans le traitement
- La fin de la rémunération au mérite
- Un déroulement de carrière linéaire qui prend en compte l'ancienneté

je veux en savoir + ? je flashe

en décembre,

Prenons la parole en donnant notre voix à Sud





je regarde la vidéo

Fédération Sud Collectivités Territoriales - contact@sud-ct.org - www.sud-ct.org